



**Jacqueline GOURAULT, ministre de la
Cohésion des territoires et des Relations
avec les collectivités territoriales**

**Julien DENORMANDIE, ministre auprès de la
ministre de la Cohésion des territoires et des
Relations avec les collectivités territoriales,
chargé de la Ville et du Logement**

Paris, le 24 mars 2020

Communiqué de presse

Logements pour les soignants : à la demande de l'Etat, Airbnb met en place une plateforme de mise à disposition gratuite de logements pour les soignants et les travailleurs sociaux des centres d'hébergement

Le ministre chargé de la Ville et du Logement, Julien Denormandie, a sollicité la plateforme de location Airbnb pour mettre des logements à disposition du personnel soignant des hôpitaux, des EHPAD ainsi que des travailleurs sociaux et bénévoles mobilisés dans les centres d'hébergement. Des hôtes volontaires pourront y proposer des logements gratuits à ceux qui en auraient besoin pour se rapprocher de leur lieu de travail.

La plateforme Airbnb a répondu présente à cet appel. Dès mardi matin, un message sera adressé par Airbnb aux propriétaires qui utilisent la plateforme pour leur proposer de participer à cette initiative et mettre à disposition gracieusement les appartements entiers qui ne sont pas loués dans le contexte actuel. Ces logements seront proposés gratuitement aux personnels soignants et travailleurs sociaux sur la plateforme « Appartsolidaire » dès ce soir.

Chaque hôte volontaire ayant hébergé gratuitement un soignant ou un travailleur social durant cette opération bénéficiera d'un dédommagement d'un montant de 50€ réglé par Airbnb pour chaque réservation.

Jacqueline Gourault : « Collectivités territoriales, associations, entreprises ou simples particuliers : la période que nous traversons s'accompagne de multiples expressions de solidarités de proximité et d'engagement citoyen. Je salue l'initiative d'Airbnb à l'égard des personnels soignants. C'est aussi par l'addition des bonnes volontés, sur des territoires engagés, que nous viendrons à bout de la crise. »

Julien Denormandie : « Je remercie AirBnB d'avoir répondu à mon appel. Je sais la solidarité dont les Français souhaitent aujourd'hui faire preuve face à cette crise. Par cette solution, et grâce à leur générosité, des logements vont pouvoir être proposés aux personnels soignants et

aux personnes travaillant dans les centres venant en aide aux personnes sans domicile, pour se rapprocher de leur lieu de travail.».

Pour accéder à la plateforme « Appartsolidaire » (*lien actif dès 10H, ce mardi 24 mars*) :
<https://www.airbnb.com/d/solidarite-medicale>

Retrouvez le communiqué de presse en ligne

Contact presse : 01 44 49 85 59
www.cohesion-territoires.gouv.fr
[@Min_Territoires](https://twitter.com/Min_Territoires)